

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Catherine Granger

<https://www.cadre21.org/membres/1b93f87f32de418b54fa7cc5>

Date d'obtention : 2021-02-18 15:50:27

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

L'importance de bien comprendre la situation qui se présente en prenant soin de bien prendre les informations de chacune des personnes impliquées. Il est primordial de bien suivre l'aide mémoire afin de ne rien oublier: rencontrer toutes les personnes impliquées et remplir les formulaires, confiscation des appareils électroniques et informer le policier éducateur des actions posées et lui remettre les appareils. Le policier pourra analyser la situation et voir avec le DPCP si des accusations seront portées.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que les situations peuvent être complexes, il est important de bien consigner les informations recueillies. Nous devons bien suivre les étapes afin de rien oublier afin de ne pas causer de préjudice aux personnes impliquées.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

De confisquer le cellulaire. Les jeunes ont souvent une dépendance face à leur téléphone ou outil technologique. Je crois que certains jeunes pourront s'objecter à sa confiscation puisqu'ils ont de la difficulté en s'en séparer.